Nations Unies S/2007/556



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 septembre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 20 septembre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai reçu aujourd'hui du Premier Ministre libanais, Fouad Siniora, la lettre ci-jointe, datée du 19 septembre 2007, dans laquelle il sollicite une assistance technique pour aider le Gouvernement libanais à enquêter sur le meurtre du député Antoine Ghanem (voir annexe).

Le Gouvernement demande que la Commission d'enquête internationale indépendante fournisse une assistance technique aux autorités libanaises compétentes dans le cadre de leur enquête sur cette affaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-51291 (F) 210907 210907

Annexe

Lettre datée du 19 septembre 2007, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre libanais

Je m'adresse à vous au sujet de l'attentat odieux qui a coûté la vie au député Antoine Toufic Ghanem et à au moins six civils innocents dans la banlieue est de Beyrouth et en a blessé plus de 50 autres, causant des dégâts considérables dans la zone de l'explosion. Ce meurtre inqualifiable, dernier en date d'une série d'attentats perpétrés contre des hommes politiques, ministres et députés libanais, survient quelques jours avant la session parlementaire prévue pour l'élection d'un nouveau Président de la République, pour tenter manifestement de mettre en péril ce processus constitutionnel.

Sur la base de l'accord préalablement conclu entre la Commission d'enquête internationale indépendante et le Gouvernement libanais, je sollicite par la présente une assistance technique pour enquêter sur le meurtre du député Ghanem.

Nous demandons que la Commission se mette en rapport à cette fin avec les autorités libanaises compétentes.

(*Signé*) Fouad **Siniora**